



Règlement intérieur

Horaires :

La garderie fonctionne du lundi au vendredi.

Les horaires sont fixés comme suit :

- Accueil des élèves à partir de 7h30.
- Les enfants doivent être accompagnés jusque dans la classe et confiés au personnel chargé de l'accueil.
- Ils doivent être obligatoirement repris à la fin de la journée à l'intérieur même de leur classe par les parents ou par une personne nommément désignée par eux, par écrit et présentée à l'éducatrice responsable.
- Les enfants sont repris selon la formule choisie à l'heure de sortie prévue.

Absences :

- Toute absence, si courte soit-elle, doit être signalée à la Direction.
- Après une absence de 3 jours et plus pour cause de maladie, un certificat médical est exigé mentionnant la non-contagion de l'enfant.
- Les familles devront signaler immédiatement tout cas de maladie contagieuse ou même bénigne.

Changement d'adresse :

Tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone doit être signalé au secrétariat de la garderie dans les meilleurs délais.

La Direction